

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10.03.2026

Membres présents :

Représentants de parents d'élèves :

ALLAIN Laëtitia (CM)
 HARDOUIN Sarah (CE)
 DUBOIS Karen (GS-CP)
 FLAGEUL Marion (TPS-PS-MS)
 MARTEAU Marina (CM)
 CARTIER Jérémie (CE)
 SERRANDOUR Cédric (GS-CP)

Représentants des municipalités :

M. DALLET, conseiller municipal
 délégué aux affaires scolaires de Fréhel.

Représentants de l'éducation Nationale

M. HELLIO Michel, DDEN (excusé)

Enseignantes :

Mme CORBIN Lucie
 Mme GESTIN Isabelle
 Mme LEOST Aurélie
 Mme PRYJDA-SUREAU Nathalie

Absents excusés : M. RAULT, Inspecteur de l'Education Nationale,
 Mme MOISAN, Maire de Fréhel,
 M. HELLIO Michel, DDEN
 KERLAOUEZO Julie (TPS-PS-MS) , représentante des parents d'élèves

Ordre du jour :

1. Information sur les effectifs et prévisions
2. Evaluation d'école : point sur la visite des évaluateurs externes
3. Le Dossier Technique Amiante (DTA)
4. Remerciements pour les travaux et achats
5. Projets pédagogiques
6. Questions diverses

1) Information sur les effectifs :

L'école compte 4 classes :

Classe d'âges	Année 2025-26	Année 2026-27
TPS	10	11 (dont 6 connus) sur les listes naissance Fréhel + (naissances Plévenon/Pléboulle) 8 annoncés à l'inspection
PS	8	18(dont 14 connus et inscrits ou en cours) 14 annoncés à l'inspection
MS	7	8
GS	8	7+1 inscription annoncée
CP	13	8
CE1	10	13
CE2	11	10
CM1	10	11
CM2	11	10
total	88	98(89 annoncés)

Un parent d'élève signale à l'assemblée des tensions relationnelles entre certains parents aux abords de l'école, liées notamment à des remarques sur les origines géographiques. Il évoque également des incidents survenus à l'extérieur de l'école (remarques répétées, dégradations de véhicules).

L'assemblée rappelle que ces faits se déroulent en dehors du cadre scolaire et conseille au parent de se rapprocher de la police municipale.

Le parent s'interroge toutefois sur un éventuel impact de ces tensions au sein de l'école. Les enseignantes indiquent ne pas avoir été témoins de ce type de propos ou de comportements dans l'enceinte de l'établissement et se veulent rassurantes à ce sujet.

2) Evaluation d'école : point sur la visite des évaluateurs externes

Après la phase d'auto-évaluation réalisée à partir des données normées des évaluations nationales et analyse du questionnaire adressé aux familles (51 réponses sur 123 réponses potentielles); le 10 février dernier, nous avons accueillis nos évaluatrices externes.

Les évaluatrices ont pu s'entretenir avec les différents acteurs et partenaires de l'école :

- Deux parents élus au CE
- Deux parents impliqués dans l'association des parents (APE/Amicale laïque)
- Trois membres du personnel communal (ATSEM, périscolaire-cantine)
- Une AESH et un service civique
- M. DALLET, conseiller délégué aux affaires scolaires
- Quelques élèves : 2 CE1-CE2 et 2 CM1-CM2
- Les Enseignant(e)s

Après le retour de cette journée, nous rédigerons notre projet d'école qui sera présenté au prochain conseil d'école du mois de juin.

3) Le Dossier Technique Amiante (DTA)

M. RAULT, Inspecteur de la circonscription demandait, dans son courrier du 21/11/2025, aux mairies d'adresser le Dossier Technique Amiante aux écoles sous leur responsabilité, de manière à assurer la conservation et sa mise à disposition.

Mme Léost avait déjà sollicité la mairie en amont du dit courrier. Aussi, avec M. GAULLIER, directeur des services techniques, ils avaient réalisé une analyse des risques le 25 mai 2025. Cette analyse a été consignée le 29 mai 2025. Le compte-rendu fait état du repère de matériaux contenant de l'amiante dans l'école : 3 zones :

- En extérieur, sous le préau (près du portail petite cour): conduit en fibre ciment
- Sous sol : cave : conduit en fibre ciment.
- En extérieur, toiture jonction couloir sieste-sanitaires.

Les matériaux ne sont pas dégradés : pas de danger pour les usagers.

4) Remerciements pour les travaux/achats :

- Vidéoprojecteur classe des CP : réparation et réinstallation en cours depuis 4 mois.
- Point de vigilance sur la maintenance et le remplacement de la classe numérique dans l'avenir (noté dans notre lettre sur le budget prévisionnel 2026 du 06/01/2026).
- Suite aux exercices PPMS intrusion du 23/01/2026, il a été remarqué que les enfants de la classe des CE sont visibles par la vitre donnant dans le hall. Il serait judicieux d'y apposer un film opacifiant.
- L'exercice PPMS « risques majeurs » réalisé le 10 mars 2026 a mis en évidence une défaillance du système d'alarme. Une demande d'intervention pour maintenance a été effectuée.

5) Les projets pédagogiques :

Depuis le dernier conseil d'école, voici les projets réalisés ou en cours :

- Toute l'école a participé au Festival du théâtre pour Rire le 13 novembre 2026 (déplacements financés par l'Amicale laïque).
- Cinécole : Les classes sont toutes inscrites au programme. La première séance a été effectuée en novembre et décembre. La deuxième séance pour les maternelles et le GS-CP-CE a été réalisée en février. Celle des CM est programmée le 12 mars. Les classes pourront bénéficier de leur troisième séance en juin. (Déplacements et entrées financés par l'amicale laïque).
- Spectacle des Trois chardons le 19 janvier 2026 : conte théâtralisé : « la petite indienne » (financé par l'amicale laïque, 490,00€).

Classe Montagne : les CM ont pu vivre leur classe montagne du 25 au 31 janvier 2026 à Superbagnères, dans les Pyrénées. Ce fut une semaine riche en apprentissages avec un contenu pédagogique axé sur l'environnement et les métiers de la montagne, des temps forts en éducation physique et sportive (appréhender la glisse), une éducation à vivre ensemble et acquérir une autonomie. Nous adressons un sincère remerciement à nos partenaires financiers : Municipalités, Amicale Laïque, donateurs via la « trousse à projets ». Le coût initial du séjour s'élève à 552 € par élève. Grâce aux actions de financement menées (vente de saucissons et la cagnotte en ligne ayant permis de récolter 1 633 €), le reste à charge pour les familles est de 150 € par élève.

Les parents d'élèves expriment le souhait de voir ce projet se pérenniser, idéalement tous les deux ans, soulignant que peu d'enfants ont l'occasion de partir à la montagne. L'idée d'un éventuel partenariat avec une école située en zone de montagne est évoquée.

- Le projet littérature en partenariat avec la bibliothèque de Fréhel (1 séance par mois pour toutes les classes).
- Venue d'un intervenant du spectacle le 3 février pour les classes jusqu'au CP sur le thème « l'alimentation » (conté par Bruno MAREC), pour les CE-CM : l'appareil circulatoire (budget 450€, financé par l'Amicale laïque)
- Le projet-Chorale d'école s'est concrétisé avec un spectacle le 6 février : conte musical : « Le lionceau » (salle des fêtes de Fréhel).
- La Journée d'intégration des CM1-CM2 au collège d'Erquy a eu lieu le 12 Février ; déplacement financé par l'amicale laïque.
- 2 séances sur 4 (Les pieds dans la nature) ont été vécues (le 9/10/2025 : orientation au Cap D'Erquy et le 9/02/2026 : grands jeux au camping du Pont de l'étang, reportée au 12 mars, météo non favorable) en partenariat avec le Syndicat Mixte pour les classes des GS-CP et CE1-CE2.

Séances 3 et 4 : Randonnées sur les sentiers du Grand à la découverte des paysages : Entre dune et marais - boucle de 4,5 km
Au mois de juin, dans la vallée de Diane, une multitude d'épreuves sportives attendent les élèves, l'occasion de mettre en lumière les capacités extraordinaires de la faune et de la flore locales.

- A partir du lundi 2 mars, les classes des GS-CP et CE (période à définir pour 10 séances) participent à un projet Musique en collaboration avec l'intervenante de l'APMI (Atelier des pratiques musicales intercommunal). Le projet s'articule autour du voyage.
- Dans la continuité du travail initié l'an passé, lien avec l'éducation à la vie affective et relationnelle EVAR, l'infirmière a animé une séance sur le consentement et l'intimité pour les classes des GS-CP et des CE le 6 mars. Les CM ont vécu une journée sur cette thématique le 5 mars.

- **Piscine** pour les GS-CP et CE1-CE2. La séquence d'apprentissage se fera tous les mardis et jeudis : 10 séances du 17 mars au 30 Avril 2026
 - Les mardis de 10h20 à 11h00. Le départ de l'école se fera à 9h30.
 - Les jeudis de 14h40 à 15h20. Le départ de l'école se fera à 13h45.
- Nous remercions les parents bénévoles ayant passé l'agrément et les accompagnateurs ! Les déplacements sont financés par Dinan Agglomération. Les entrées sont financées par la municipalité.
- **L'animateur sportif** de DINAN Agglomération devrait animer une séquence sportive avec les classes de CE et CM : Tir à l'arc ou badminton après les vacances de printemps.
 - **Cross du collège** : 30 Avril 2026 après-midi.
 - **Projet d'écriture** dans chaque classe avec pour finalité d'enregistrer en podcast ou avec la webradio du collège d'Erquy. Les conseillères pédagogiques viennent nous aider.
 - **Classe Voile** pour les CM : au mois de juin : 6 séances sur 3 jours (transports financés par Dinan Agglomération, 5 séances financées par la municipalité : 1700,00 et la 6^{ème} séance par l'amicale 340,00) : les jeudis 4, 11 et 18 juin 2026 (transport Dinan Agglomération).
 - **Toutes voiles dehors**, CM, 30 juin 2026 (transport Dinan agglomération).
 - **La fête de l'école** aura lieu fin juin : certainement la journée du 21 juin à Plévenon.
 - **Sortie pédagogique de fin d'année** : en réflexion

6) Points divers/informations :

- Différents exercices de sécurité : 2 exercices incendie, 2 PPMS risque majeur (alarme en maintenance), 2 PPMS intrusion ont été organisés depuis septembre (avec la participation des policiers municipaux et de M. DALLET). D'autres exercices sécurité sont programmés sur le reste de l'année.

L'équipe enseignante se réjouit des très bons rapports entretenus avec les membres de la municipalité qui répondent toujours favorablement, autant que faire se peut. Cette relation positive permet un réel travail en collaboration.

M. Dallet indique qu'il s'agit de son dernier conseil d'école, les prochaines élections ayant lieu prochainement et ne souhaitant pas se représenter.

Il tient à exprimer sa satisfaction quant à la qualité des relations avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves et l'Amicale laïque. Il adresse un remerciement particulier à Mme Léost pour la coordination entre l'équipe enseignante et la municipalité, ainsi qu'aux parents d'élèves pour leur investissement.

Il souligne également le travail important et l'engagement de l'Amicale laïque dans la mise en œuvre et la réussite des projets menés au sein de l'école.

Remerciement :

Un remerciement est adressé à toutes les personnes ayant participé au conseil d'école qui s'achève à 20h27.

Rédaction et relecture : Mme LEOST, Mme GESTIN, Mme COBIN, Mme PRYJDA-SUREAU, M. DALLET.

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
LE BOURG
FRÉHEL
Tél. 02 96 41 51 04